

Les 400 clusters se tournent vers l'international

Des dizaines ou des centaines de PME, des projets de recherche ou d'export... Clusters ou pôles de compétitivité, les quelque 400 regroupements d'entreprises existant en France recouvrent des réalités très diverses. Ces acteurs, devenus des interlocuteurs importants pour les collectivités, regardent à l'international, a montré la première édition d'un forum qui leur était consacré. Grappes [...]

Par **Anne DAUBREE** - 7 octobre 2019



L'international, nouveau terrain de jeu des clusters et autres pôles de compétitivité.

Des dizaines ou des centaines de PME, des projets de recherche ou d'export... Clusters ou pôles de compétitivité, les quelque 400 regroupements d'entreprises existant en France recouvrent des réalités très diverses. Ces acteurs, devenus des interlocuteurs importants pour les collectivités, regardent à l'international, a montré la première édition d'un forum qui leur était consacré.

Grappes d'entreprises, clusters, pôles de compétitivité... Ces structures, diverses par leur fonctionnement et leurs objectifs, ont en commun d'être des réseaux d'entreprises, majoritairement des PME, sur un même territoire, qui s'efforcent de mener des actions communes pour se développer. Au total, la France en compte environ 400, qui fédèrent quelque 80 000 entreprises et un million de salariés, d'après l'association France Clusters, qui les regroupe. Le 12 septembre dernier, à Paris, lors du premier «Forum des filières d'excellence et des écosystèmes territoriaux» (Filex), une table ronde était consacrée à : «*20 ans de clusters, les clusters dans 20 ans*». *Les témoignages des intervenants illustraient la diversité des situations. Parmi eux, Chantal Deschamps, directrice de Brit'Inov, présentait ce «business cluster», créé en Bretagne en 2006. Il compte une vingtaine de PME, producteurs d'algues, de légumes de mer, végétaux et produits de la pêche, qui s'adressent aux secteurs*

de l'agroalimentaire, la santé et la nutrition animale... «Ce sont des entreprises qui travaillent ensemble pour aller sur des marchés nouveaux en mettant ensemble des moyens pour créer des produits ou des concepts. Toutes les entreprises sont impliquées dans des projets collaboratifs. Elles décident ensemble de leurs objectifs», a expliqué Chantal Deschamps. Changement d'échelle avec la Cosmetic Valley, pôle de compétitivité, qui comporte 1 500 entreprises. Le pôle déploie une «stratégie globale», explique Jean-Luc Ansel, son fondateur, et président de France Clusters. Celle-ci comprend la recherche, la définition d'un positionnement commun, la commercialisation, la visibilité internationale et constitue un puissant soutien au développement de ce secteur en pleine croissance. «Nous nous sommes positionnés sur la recherche en cosmétique, ce que peu de pays faisaient», illustre Jean-Luc Ansel. Aux multiples événements, comme la création d'un salon à Paris, «Cosmetic 360», et les déplacements sur les salons à l'étranger, s'ajoute – en cours – la construction d'une «maison de la cosmétique», à Chartres. Le projet est mené avec le financement de Chartres métropole.

Des acteurs importants du territoire

Les collectivités locales ont en effet des relations étroites avec ces regroupements d'entreprises, acteurs importants du territoire. *«Nous avons passé beaucoup de temps à accompagner les acteurs à se fédérer en cluster. Maintenant, le sujet, c'est : comment on travaille avec eux»,* analyse Philippe Gonin, chargé de développement au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Pour lui, les clusters sont devenus des *«partenaires»* des *«intermédiaires d'animation»* qui font le lien entre le politique et le tissu des entreprises. Pour élaborer le schéma de développement économique de la région, *«il s'agit d'interroger les parties prenantes et de les associer à la définition des politiques régionales sur des thématiques»,* explique Philippe Gonin. Par ailleurs, *«les régions ont leur rôle à jouer, car elles ont le lien particulier avec l'Europe et avec les territoires»,* ajoute le chargé de développement. De fait, pour les représentants de pôles ou clusters qui témoignaient ce jour là, l'international et l'Europe constituent des horizons indispensables pour se développer et trouver de nouveaux marchés. Pour Brit'Inov, la dimension européenne fait partie des dynamiques d'avenir. Déjà, le cluster participe à des appels à projets de l'Union Européenne. La Cosmetic Valley participe elle aussi à un programme européen qui associe cinq pays, pour définir une stratégie de commercialisation internationale commune. Par ailleurs, *«nous poussons à la création de clusters mondiaux»,* poursuit Jean-Luc Ansel. L'internationalisation est également l'une des clés de l'avenir pour le Genopole d'Évry, d'après sa directrice générale adjointe, Anne Jouvenceau. Créé en 1998, à l'initiative du président du Téléthon, il visait à lutter contre les maladies rares en développant l'innovation en génomique. Aujourd'hui, il associe 96

entreprises et 16 laboratoires académiques. *«Les chercheurs de l'Inserm ont toujours collaboré à l'international, et les grandes entreprises aussi»,* note Anne Jouvenceau. En fait, c'est le développement international des PME qui est en cause. *«Ce sont de petites entreprises, de 10 à 15 salariés. Cette internalisation est indispensable et nous nous devons de les accompagner, car nous les sentons fragiles sur ce sujet»* termine Anne Jouvenceau.

Anne DAUBREE